



Vos représentants SPAC/CFDT : MICHELE MARLOT, CHANTAL RILOS, MICHELINE BASSIEN, HUGUES VANDERMOERE, JACQUES TRELLU (expert).

## **CAP n° 5 des assistants d'administration de l'aviation civile du 14 décembre 2006**

Les représentants CFDT des personnels en CAP en accord avec toutes les autres organisations syndicales représentées, ont refusé de siéger ce jour pour les motifs suivants :

- les notations et les appréciations de l'année 2006 ne sont pas faites,
- les documents préparatoires à la CAP n'ont pas été fournis dans les délais réglementaires,
- un représentant syndical FO s'est vu refuser par son chef de service de siéger en tant que titulaire pour le grade de classe exceptionnelle ;

Cette situation n'a pas permis aux représentants des personnels de préparer sereinement l'avancement de l'année 2007.

Nous étions cependant prêts et disponibles pour traiter ce jour même les avancements de l'année 2006 et reporter ceux de 2007 dans les deux premiers mois de l'année prochaine.

Devant le refus de l'administration de nous accorder le délai nécessaire à une bonne préparation, nous avons refusé de siéger.

Notre « mauvaise humeur » se justifie aussi par la non considération permanente du corps des assistants d'administration.

La réglementation prévoit une nouvelle convocation de la CAP dans les 15 jours.